



# PROTCOLE SANITAIRE COLOMIERS BASKET

Révision 5 du 8 septembre 2020

Page 1/2

Le club a mis en place le protocole suivant qui complète le protocole de la mairie de Colomiers affiché dans le gymnase. Ce protocole est susceptible d'évoluer au fur et à mesure de la saison.

- Le manager COVID du club est Sandrine Gross.
- Chaque entraîneur est référent COVID de son équipe et aura accès au matériel indispensable au respect du protocole sanitaire à mettre en place. Sandrine Gross et d'autres bénévoles passeront voir les entraîneurs sur leurs entraînements et un rappel du protocole sera fait lors de la réunion de rentrée des entraîneurs (date à venir).
- Chaque entraîneur doit mettre à disposition le listing de présence à l'issue de chacun de ses entraînements sur le drive prévu à cet effet et avoir en sa possession les coordonnées de son groupe (mail, téléphone).
- Dans le cadre des matchs amicaux, les entraîneurs doivent au préalable en faire la demande auprès de Sandrine Gross, en tant que manager COVID, et Thierry Desbordes, en tant que coordinateur sportif.
- Les consignes pour les matchs amicaux sont disponibles sur le protocole reprise « sport amateur » et activités « vivre ensemble » de la FFBB.
- Les vestiaires ne sont pas accessibles ; une dérogation a été acceptée pour la NF1.
- Les toilettes seront désinfectés et nettoyés chaque matin et seront accessibles aux licenciés ; à charge de chacun de prévoir une désinfection avant et après usage.
- Avant de venir à l'entraînement, chaque joueur/joueuse et entraîneur doit prendre sa température et ne pas venir si cette dernière est supérieure à 37.9° ou si il/elle présente/ressent les symptômes du COVID.
- Chaque groupe attend son tour dans les tribunes et n'accède au terrain que lorsque que le groupe précédent a quitté le terrain.
- Le port du masque est obligatoire dans les gymnases en dehors de toute activité sportive.
- La distanciation sociale est à respecter en dehors de toute activité sportive.
- Chaque personne doit apporter sa(ses) propre(s) bouteille(s) d'eau préalablement remplie(s).
- Chaque personne doit venir en tenue et avoir un sac, afin de ne pas laisser trainer sur le sol ses affaires personnelles, qu'il déposera à une distance d'un mètre des autres sacs sur le bord du terrain.
- Le local matériel n'est accessible qu'aux entraîneurs.
- Le matériel collectif utilisé sera nettoyé par l'entraîneur en fin de séance à l'aide du matériel mis à disposition par le club.
- Le matériel personnel ne peut être ni échangé ni partagé.
- Un kit de désinfection est disponible par table afin de nettoyer le matériel et la table avant et après usage et permettre aux officiels (arbitres et OTM) de se nettoyer les mains.
- Les OTM doivent avoir un masque pendant les rencontres.
- Le ballon de match sera désinfecter régulièrement par les arbitres ; les coachs leur mettent à disposition le kit de nettoyage du local à ballon qu'ils rangeront à l'issue de la rencontre.

- Accès gymnases (Cf. document sur les sens de circulation) :
  - o Respecter le fléchage,
  - o L'entrée et la sortie du terrain 3 ne se font pas par le gymnase des terrains 1&2.
  - o Les coachs intervenant au terrain 3 ne devront pas passer entre les 2 gymnases ; à la fin de leur entraînement, s'ils ont un caddie, ils peuvent accéder au local matériel via le hall exceptionnellement et non par les escaliers 😊 ... avec un masque.
- A la fin de l'entraînement, les regroupements aux abords des gymnases sont à éviter.
- A la fin de l'entraînement, mise à jour du listing de présence par l'entraîneur.
- Les parents doivent privilégier le fait de ne pas rester dans les gymnases mais les tribunes leurs sont mises à disposition : ils doivent dans ce cas porter un masque, respecter le fléchage et la distanciation sociale.
- Club house disponible pour des réunions avec 10 personnes max (masque obligatoire)
- Les événements clubs sont interdits jusqu'à nouvel ordre.

Le club contrôlera le respect et l'application du protocole COVID et fera de la prévention.

La ville se réserve le droit de contrôler le respect de ces mesures, si des manquements devaient être constatés, les salles seraient immédiatement fermées.